

Organisation des enseignements de langue vivante 2 et de latin en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, à partir de la rentrée 2016

Destinataires : les parents d'élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, et 4^{ème}

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2016 verra la mise en place de la réforme du collège. Cette réforme implique, entre autres, l'introduction d'une 2^{ème} langue vivante (LV2) à partir du niveau 5^{ème}. D'autre part, au collège Buhot, un enseignement complémentaire de latin sera proposé aux élèves volontaires en 4^{ème} et 3^{ème}. A cela s'ajoutera une initiation aux langues et cultures de l'antiquité obligatoire pour tous les élèves de 5^{ème}.

● Pour les élèves bilangues, et les élèves latinistes actuels, la transition entre la configuration actuelle et celle induite par la réforme se fera de la manière suivante :

→ Pour les élèves bilangues de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, la LV1 devient l'anglais et la LV2 devient l'allemand. Cependant, pour l'allemand, ils seront maintenus dans un groupe séparé des élèves débutant l'allemand en 5^{ème} et 4^{ème}.

→ Les élèves latinistes de 5^{ème} et 4^{ème} poursuivront le latin dans le cadre de l'enseignement complémentaire, à raison de 2 heures par semaine en 4^{ème} et en 3^{ème}.

● Pour tous les autres élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, le choix d'une LV2 est donc nécessaire, parmi les deux possibilités offertes : allemand ou espagnol. Prochainement, les professeurs de langues vivantes viendront présenter aux élèves l'organisation de l'enseignement d'allemand et d'espagnol pour l'an prochain, afin de les aider à faire leur choix. Vous devrez ensuite inscrire ce choix dans le dossier de ré-inscription qui est à retourner au professeur principal de la classe de votre enfant **avant le 1^{er} juin 2016.**

Nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Le Principal